Session du 28 septembre 2020

QUESTION D'ACTUALITE AU PREFET

Groupe socialiste, écologiste et républicain
Alde HARMAND
Conseiller départemental du canton de Toul

Situation des hôpitaux de proximité

Monsieur le Préfet,

La crise sanitaire que nous traversons a mis en exergue les difficultés structurelles de l'hôpital public. Dans le même temps, les inquiétudes des élus locaux quant à l'avenir des services hospitaliers de proximité n'ont pas faibli, ravivées par certaines annonces de l'Agence régionale de Santé. Je ne reviendrai pas sur les déclarations de son directeur d'alors concernant le CHRU de Nancy...

- Je rappellerai la **situation du centre hospitalier Saint-Charles de Toul** :

 En mars dernier, au pic de l'épidémie, l'ARS notifiait au centre hospitalier la réduction de sa permanence des soins de nuit, et notamment des astreintes chirurgicales ; fixant à 381 000 € la coupe budgétaire de l'établissement.

 Grâce à la mobilisation collective des professionnels et de tout un territoire, des garanties ont été avancées par l'ARS, à savoir la consolidation de la permanence des soins et un équilibre assuré en fin d'année.

 Cette remise en cause de la permanence des soins au sein de l'établissement demeure néanmoins préoccupante pour la sécurité sanitaire de la population de tout un bassin de vie. C'est pourquoi nous resterons mobilisés et vigilants quant aux décisions prises de manière unilatérale par l'ARS.

 Par ailleurs, un travail de concertation sera engagé avec nos collègues du sud de la Lorraine, pour évaluer la situation des établissements hospitaliers du sud 54 et du sud lorrain. Quel appui technique sera apporté par l'ARS dans ce cadre ?

- J'évoquerai également la **situation des établissements de Mont-Saint-Martin :**

 Les élus de l'agglomération de Longwy et au-delà attendent des réponses rassurantes quant à la pérennité des offres de soin de l'hôpital de Mont-Saint-Martin et la présence de médecins et de spécialistes. Cela concerne également la maternité, toujours menacée de fermeture.

Quelques mois après le Ségur de la santé, nous attendons maintenant de l'Etat des actes pour nos hôpitaux de proximité, essentiels au maintien de l'offre de soins de qualité dans nos territoires. Ces établissements et leurs personnels ont fait preuve d'une incroyable résilience durant cette période de crise sanitaire. Permettez-moi de saluer leur travail et leur engagement quotidiens qui méritent une juste reconnaissance ; cela passe notamment par une revalorisation salariale convenable et par davantage de moyens pour exercer dans de bonnes conditions.

Je vous remercie, Monsieur le Préfet, de bien vouloir m'apporter des éléments sur les évolutions envisagées concernant l'organisation et le financement de nos établissements hospitaliers.